

- Réforme des lois discriminatoires, l'harmonisation des lois avec les engagements internationaux du Maroc et lutte contre la violence fondée sur le genre.
- L'intégration du principe de l'égalité de genre dans toutes les politiques publiques.
- Changement des mentalités à travers la promotion de la culture de l'égalité de la lutte pour l'égalité de genre.

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, d'information et de plaidoyer, l'ADFM, avec le soutien de l'African Women's Development Fund (AWDF), prévoit de réaliser un film documentaire. Ce film mettra en scène les parcours de femmes ayant été victimes des discriminations de genre inscrites dans le Code de la famille de 2004 ou résultant de son application.

L'objectif est de mettre en lumière l'impact de ces discriminations sur leur vie et celle de leur famille. À titre d'exemple, le film abordera des thématiques telles que l'héritage, la reconnaissance de la paternité, la tutelle légale, le partage des biens, entre autres.

À travers ces récits, il s'agira de montrer les souffrances vécues par les femmes et les enfants afin d'inciter les responsables à prendre les mesures nécessaires pour intégrer pleinement le principe d'égalité, aussi bien dans la loi que dans son application.

2. Objectifs de la mission

Objectif global

Informer, sensibiliser et plaider auprès des différentes parties prenantes en faveur d'une législation familiale égalitaire, garantissant la protection de tous les membres de la famille.

Objectifs spécifiques

Disposer d'un film documentaire pour :

- Nourrir des débats constructifs sur l'importance de protéger les droits des femmes et des enfants afin d'assurer l'harmonie familiale et l'équilibre social ;
- Promouvoir, à travers les témoignages des victimes et les débats qui en découleront, l'intégration des droits des femmes et la lutte contre les violences et discriminations à leur égard dans toutes les réformes juridiques et institutionnelles.

3. Mandat du prestataire

3.1 Participation aux réunions de cadrage

Le prestataire participera aux réunions de cadrage organisées par le comité de pilotage du projet.

3.2 Réalisation du film documentaire

Création du film documentaire

Le prestataire retenu sera chargé de :

- Fournir une note d'intention présentant le synopsis, un script validé par l'ADFM ainsi que la vision artistique du film documentaire ;
- Réaliser un film de 52 minutes, visuellement impactant et authentique, prêt à être diffusé, et respectant les standards techniques et narratifs ;
- Intégrer des sous-titres en anglais et en français.

Production technique

- Assurer toutes les étapes de conception, y compris le casting, le tournage et la postproduction ;
- Développer une identité visuelle forte pour le documentaire.

Livrables

- Une fiche technique détaillée et un dossier de production complet ;
- La version finale en full HD sous-titrée en anglais et en français, fournie sur disque dur + lien vidéo
- Une copie des rushes (bruts) fournie sur un disque dur distinct.

Exclusivité

Les droits de production et de diffusion du film seront exclusivement réservés à l'ADFM.

3.3 Diffusion et promotion du film documentaire

Stratégie de diffusion

Le prestataire sélectionné sera chargé de :

- Proposer un calendrier de diffusion stratégique pour maximiser l'impact du documentaire.

Organisation d'événements

- Organiser un débat autour du documentaire avec des chaînes de télévisions nationales publiques et deux télévisions nationales privées.
- Planifier une avant première projection-débat à Rabat

Production d'outils promotionnels

- Réaliser un teaser, un dossier de présentation et un communiqué de presse en collaboration avec l'ADFM ;
- Mettre en place une campagne médiatique innovante.

3.3 Livrables

- Version finale du film en full HD sur un disque dur + lien vidéo (sous-titrée FR/EN).
- Rushes bruts sur un disque dur
- Versions adaptées aux plateformes (YouTube, Instagram).
- Kit de communication créatif : Teaser et dossier du film.

4. Grille d'Évaluation Recentrée sur la Créativité et la pertinence du propos et du traitement

Total : 1000 points

Critères	Points	Détails
1. Vision Artistique	400	Originalité du synopsis, qualité du storytelling, choix esthétiques (cadrage, musique).
2. Approche Innovante	300	Méthodes créatives (ex : hybridation docu-fiction, interactivité), utilisation de technologies novatrices.
3. Expertise	200	Expérience et expertise de l'équipe: qualification, expériences, références dans le domaine de la production audiovisuelle.
4. Stratégie de Diffusion	100	Créativité du plan de diffusion (partenariats originaux, formats digitaux adaptés).

Note minimale pour qualification : 700/1000.

Note importante :

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 700 points, soit 70 % du total des points attribués à la proposition technique (notée sur 1000 points).

Le mandat sera attribué à l'offre ayant obtenu la meilleure note technique.

Tout dossier envoyé après la date limite sera automatiquement éliminé.

5. Budget et Paiement

- **Plafond** : 520 000 MAD (TTC).
- **Paiement échelonné** :
 - 30% à la validation du concept créatif.
 - 40% après tournage et montage.
 - 30% après livraison finale.

6. Modalités de Soumission

Dossier requis :

- **Présentation de l'équipe technique et portfolio.**
- **Proposition technique (vision artistique, méthodologie, calendrier).**
- **Proposition financière complète.**
- **Biographies et références des membres de l'équipe.**

Envoi : association.adfm@gmail.com avec l'objet « **TDRs – Film Documentaire ADFM** ».

Nous vous remercions pour votre intérêt et votre engagement à contribuer à ce projet transformateur.